

Divorce et droit a pension

Par gabriela, le 31/01/2009 à 18:07

je suis etrangere, mariee avec un francais depuis 7 annes, j ai une carte de sejour, mais j ai aucune travaile ni apart, ni rien, je voudrais savoir si j ai le droit a une pension pour mois de sa part ou rien

Par Marion2, le 31/01/2009 à 21:19

[fluo]BONJOUR ![/fluo]

Vous parlez d'une pension. Avez-vous l'intention de divorcer?

Par gabriela, le 01/02/2009 à 00:50

oui, je vourdrais me divorcer mais je ne sais pas si j ai le droit a une pension, parce que je ne pas de travail ni maison, meme si je rentre dans mon pays, j ai deja perdu mon travail toute, mais je voudrais me divorcer

Par Marion2, le 01/02/2009 à 10:16

Bonjour...[fluo]et toujours pas de bonjour de votre part...[/fluo] Si vous voulez divorcer, étant donné que vous n'avez pas de revenus, vous allez au greffe du Tribunal de Grande Instance retirer une demande d'Aide Juridictionnelle ainsi que la liste des avocats acceptant l'AJ.

Vous prendez contact avec l'un de ces avocats pour engager une procédure de divorce. L'avocat pourra alors faire une demande de prestation compensatoire.

CDT

Par gabriela, le 01/02/2009 à 14:07

Merci beacoup pour votre reponse!!!! Gaby